

LE COURANT MUNICIPAL

Juin 2013

Volume 19 no 3



Rang de la Rivière-Batiscan Est – Vers Saint-Adelphe

Sommaire

Éditorial

Vivement juin 3

Mot du maire

Réseau d'aqueduc 3-4

Les ponts... 4

Les Fleurons du Québec 4

Classique de canots 4

Communiqués du bureau

Résumé des séances du conseil 5

Changement d'horaire au bureau municipal 5

Élections municipales 2013 5

Rappel - Paiement de vos taxes municipales 5

Chronique du service d'urbanisme 6

Entretien de pelouse 6

Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 6

Nouveau site Internet 6

Divers

Politique familiale 7

Soirée hommage aux finissants 7

Félicitations – Médaille du lieutenant-gouverneur 7

Association des loisirs 7

Maison des jeunes 7

Croix-Rouge 7

Écho du Manoir des deux rivières 8

Des vies sont en jeu, ..., ralentissez 8

La route des via ferrata du Québec 8

Caisse populaire de la Moraine 9

Société d'histoire 9

Flash Biblio 9

Heureux 100^e anniversaire 10

Calendrier des activités et événements 10

Calendriers des collectes 11-12

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa

Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage : 535 copies

Production : Lucille Bédard

Révision : Guy-Paul Beaudoin

Prochaine parution : Août 2013

Date de tombée : 2 août 2013

Municipalité de Saint-Stanislas

33, rue du Pont

Saint-Stanislas QC G0X 3E0

Tél. : 819-840-0703

**Heures d'ouverture du bureau
municipal :**

Lundi 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

Mardi 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

Mercredi 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

Jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

Vendredi 8 h à 12 h

ÉDITORIAL

Vivement juin.

Le mois de mai vient de nous quitter. Ce fut certes le mois de Marie, mais ce ne fut pas le mois le plus beau.

Juin nous arrive, plein de promesses. C'est le début de l'été, la douceur des matins, l'abondance des rosées, le gazouillis des oiseaux, la senteur du lilas et du foin frais coupé. C'est le mois du jour le plus long, des petits fruits rouges achevant de mûrir, le mois de toutes les aspirations et de l'odeur des roses.

C'est aussi le mois où les vacanciers rêvent de plages et de voyages, de dépaysement et d'horizons nouveaux, découvrant ici et là des richesses visuelles insoupçonnées ou laissant baigner le regard dans la profondeur des lacs et des rivières qui jalonnent leur parcours.

Pour la gent étudiante, c'est le mois des vacances, de la promotion ou de la déception, du bal de fin

d'année, de la toilette qu'il requiert et de l'accompagnement si nécessaire, de la recherche d'un emploi d'été et des premiers clins d'œil sous de sceau de la complicité.

La mi-juin réserve également une journée pour valoriser les papas et leur rôle au sein de la famille. Qu'il soit papa poule, papa gâteau, sévère ou protecteur, le paternel pourrait se définir comme l'autorité côté cour et la tendresse côté jardin.

Bonne fête des pères, vacances reposantes et bel été!



Le 15 et le 18 mai derniers, 980 arbustes ont été distribués pour prendre racines en sol stanois. Merci de votre souci écologique.

Guy-Paul Beaudoin

MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous !

Réseau d'aqueduc

Vous avez sûrement remarqué que les travaux de mise aux normes de notre système d'aqueduc sont maintenant débutés. En effet, l'entreprise André Bouvet Ltée a commencé son installation de la conduite principale du réseau, conduite qui nous amènera l'eau du réservoir commun desservant Saint-Stanislas et Saint-Prospère, situé sur la montagne (terrain Denis Bédard), sur une distance approximative de deux kilomètres. Cette installation se fera en grande partie par le principe de forage directionnel, alors que pour la balance, l'entrepreneur devra excaver et isoler la conduite vu que dans cette section, il y a présence de roc.

Par la suite, l'entrepreneur traversera deux conduites sous la rivière Batiscan : une à la hauteur du pont, une seconde en remplacement de celle

existante qui alimente actuellement le réseau 1 et une autre sous la rivière des Envies près du pont. Tout cela par forage directionnel. De ce fait, les deux réseaux seront bouclés et unifiés.

Entretemps, tel que convenu avec l'entrepreneur, la Municipalité s'est prévalué d'un article du devis qui stipulait que nous pouvions aller en appel d'offres pour la construction des deux bâtiments pour les postes de surpression. Sur sept invitations lancées, trois soumissions ont été reçues. C'est Construction Cossette et Lafontaine de Saint-Stanislas qui a présenté la plus basse soumission et s'est vu attribué le contrat.

Pour ces travaux ci-haut mentionnés, il y a lieu de croire qu'à la mi-juillet, ceux-ci seraient terminés, mais des imprévus sont toujours possibles dans ce domaine.

Les ponts...

Le ministère des Transports nous a informés que les travaux de réfection entrepris l'année dernière au pont de la rivière des Envies sur la route 352 reprendront dès la fin de la période scolaire. Les principaux travaux à réaliser sont de peindre les éléments structuraux, de profiler l'entrée Ouest et d'asphalter le tablier du pont. Par ailleurs, nous attendons du chargé de projets du ministère l'information complémentaire relative aux entraves que nous aurons à subir. Pour ce qui est du délai de réalisation de ces travaux, on parle ici d'un minimum de 5 semaines. Nous avons demandé au ministère de diffuser le plus rapidement et largement possible le détail de ces informations afin de rejoindre l'ensemble de la population.

Pour ce qui est du pont de la rivière Batiscan, j'ai pu enfin obtenir une rencontre avec les autorités politiques du ministère des Transports à Québec. Par l'entremise de notre députée Madame Noëlla Champagne, cette rencontre se tiendra le jeudi 13 juin. En sa compagnie, nous constaterons à quel point ce dossier est avancé et si finalement nos décideurs politiques sont prêts à passer à l'action. Je m'attends à beaucoup de cette rencontre et j'ose espérer rapporter des nouvelles encourageantes. Vous serez informés dès que possible de ce qui est ressorti de cette rencontre.

Fleurons du Québec

Au cours des prochaines semaines, des responsables de la classification du programme des Fleurons du Québec patrouilleront la municipalité pour déterminer si nous rencontrons les modalités de reconnaissance exigées par ce programme.

Titrée 2 fleurons depuis déjà six ans, notre municipalité se doit donc de respecter ces exigences pour les conserver. Source de motivation formidable pour notre municipalité et ses citoyens d'améliorer, année par année, notre environnement horticole et paysager.

Je tiens à remercier Annie Lafontaine pour son magnifique travail comme responsable de l'entretien horticole des sites municipaux, nos

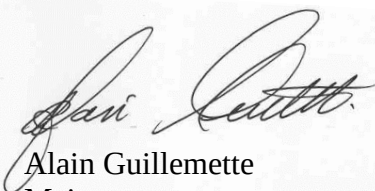
commerces et la grande majorité des citoyens pour l'effort consacré à embellir leurs propriétés.

Il serait louable pour que nous puissions faire bonne impression auprès de ces responsables de classification et de nos visiteurs au cours de l'été, que certains propriétaires ou résidents fassent un effort pour faire un peu de « ménage » à leur demeure et terrain. Je comprends que pour certains, le budget ne leur permet pas d'investir en aménagement ou encore qu'ils soient limités dans le temps. Par contre, tondre, nettoyer, ramasser les débris améliorerait le coup d'œil.

Classique de canots

N'oubliez pas, samedi le 22 juin, la troisième édition de la Classique de canots de la Batiscan. Le comité organisateur a préparé une nouvelle programmation en complément aux courses de canots. Merci à tous ceux et celles qui ont décidé de s'impliquer dans le comité et aux bénévoles qui se joindront à eux pour la réussite de cet événement.

Passez un bel été.



Alain Guillemette
Maire

COMMUNIQUÉS DU BUREAU

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance régulière tenue le 6 mai 2013 :

- Modification de certains numéros civiques sur le rang de la Rivière-Batiscan Est, étant donné l'important décalage des numéros d'un côté à l'autre de la route. Ceci afin de permettre de localiser plus facilement une adresse, surtout en situation d'urgence;
- Remerciements à monsieur Alain Trudel qui prend sa retraite après tout près de 20 ans de service comme concierge au sein de la Municipalité. Nous lui souhaitons une très bonne retraite;
- Engagement de Jeffrey Chamberland comme pompier à temps partiel du SSI de la Municipalité de Saint-Stanislas.

Séance régulière tenue le 3 juin 2013 :

- Mandat à un évaluateur pour agir dans le dossier d'expropriation des lots 484-22 et 484-24 du cadastre de la Paroisse de Saint-Stanislas;
- Octroi d'un contrat à *Créations Lindarose* pour la production de deux murales de fond et le réaménagement des panneaux latéraux de la scène à la salle municipale;
- Entente de gestion relative aux droits payables pour les carrières et sablières entre la Municipalité de Saint-Stanislas et la Municipalité de Saint-Adelphe;
- Mandat au laboratoire *Les Services EXP inc.* pour réaliser les tests ponctuels de compaction, dans le cadre des travaux de mise aux normes du réseau d'aqueduc présentement en cours;
- Octroi de contrat à *Construction Cossette & Lafontaine inc.* pour effectuer la construction de deux postes de suppression toujours dans le cadre des travaux de mise aux normes du réseau d'aqueduc;
- 150 \$ à la Croix-Rouge canadienne dans le cadre de sa campagne de financement annuelle;
- 100 \$ à l'OPP de l'École du Versant-de-la-Batiscan pour la tenue d'activités éducatives offertes aux enfants;
- Commandite au montant de 300 \$ à la Classique de canots de la Batiscan par l'achat d'une publicité à paraître dans le Bulletin des Chenaux.

CHANGEMENT D'HORAIRE AU BUREAU MUNICIPAL

Veuillez noter que, à compter du 10 juin jusqu'au début septembre, les heures d'ouverture du bureau municipal seront les suivantes :

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h
Le vendredi : 8 h à 12 h (fermé en après-midi)

À noter également que, durant la période des vacances de la construction (du 22 juillet au 2 août) le bureau sera fermé **le vendredi** pour toute la journée.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013

Comme vous le savez sans doute, il y aura élection générale cet automne.

Le vote par anticipation se déroulera le dimanche 27 octobre alors que le scrutin se tiendra le dimanche suivant, soit le 3 novembre.

Pour me seconder tout au long du processus électoral, j'aurai besoin de personnel. Vous êtes intéressé à faire partie de l'équipe électorale de l'automne? J'attends votre appel.

Au plaisir de travailler avec vous!

Marie-Claude Jean

Présidente d'élection

Tél. : 819-840-0703, poste 2421

RAPPEL CONCERNANT LE PAIEMENT DE VOS TAXES MUNICIPALES

La date d'échéance du 2^e versement de vos taxes municipales est le 26 juin 2013.

Si vous payez par ACCÈS D et que vous avez plus d'un compte de taxes, soyez attentif. Évitez de faire un paiement global pour l'ensemble de vos comptes. Faites plutôt un paiement pour chacun en veillant à appliquer le bon montant sur le bon matricule. Ceci pourrait vous éviter de payer des frais d'intérêt.

Par contre, **si vous payez par chèque**, vous pouvez faire un seul chèque pour le total des comptes.

CHRONIQUE DU SERVICE D'URBANISME

Dans la chronique d'urbanisme du mois d'avril, une erreur s'est glissée dans l'article concernant les haies. Dans le paragraphe concernant la hauteur maximale, nous aurions dû lire ce qui suit :

« **Hauteur maximale** : 1 mètre dans les cours avant et dans la bande riveraine et **2,5 mètres** dans les cours latérales ou arrières (exception = visibilité aux intersections) »

Entretien des terrains et aménagements extérieurs :

Veuillez prendre note que les abris d'auto temporaires doivent être enlevés pour le 30 avril.

Plantation d'arbres

La plantation de peupliers, de saules et d'érables argentés est interdite à moins de 6 mètres d'un réseau d'égout ou d'aqueduc et d'un bâtiment principal situé sur un terrain voisin.

Entretien des terrains

Toutes les parties d'un terrain n'étant pas le site de construction ou ne servant pas d'aire de stationnement doivent être nivelées et aménagées par l'ensemencement de gazon, la pose de tourbe et la plantation d'arbres et d'arbustes.

Tout terrain doit être maintenu en état de propreté. Le terrain doit toujours être libre de broussailles, de branches, de mauvaises herbes, de déchets, vieux meubles, carcasses d'autos, bidons, vieux matériaux de construction et tous autres rebuts ou matières inflammables ou nauséabondes.

Pour joindre votre service d'urbanisme : 819-840-0704.

ENTRETIEN DE PELOUSE

Une tonte régulière de votre gazon ne serait pas non plus à négliger. Évitez de laisser pousser les broussailles et les mauvaises herbes autour de la maison et sur les terrains vacants.



Après la tonte, veuillez à ramasser les résidus de gazon sur le trottoir ou dans la rue. Nous vous remercions de votre bonne collaboration.



Selon l'étude menée, les usages extérieurs représentent, durant la saison estivale, une partie significative de la demande en eau potable. Plusieurs bonnes habitudes peuvent aider à réduire le gaspillage d'eau.

Voici un extrait du règlement 2012-003 concernant l'utilisation de l'eau potable :

« Véhicules, entrées d'automobiles, trottoirs, rue, patios ou murs extérieurs d'un bâtiment »

Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.

Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que le printemps (du 21 mars au 21 juin) et l'automne (du 21 septembre au 21 décembre) ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs du bâtiment.

Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace des entrées d'automobiles, des terrains, des patios ou des trottoirs. »



NOUVEAU SITE INTERNET

Vous avez sans doute remarqué que certaines données contenues dans le site Internet actuel de la Municipalité ne sont pas à jour. La raison est que nous procédons actuellement à une refonte du site qui devrait être mis en ligne dans les prochaines semaines.

DEUX AIRS CLIMATISÉS À VENDRE :

Un fonctionne sur le 110 et l'autre sur le 220. Téléphoner au 819-840-0703.

POLITIQUE FAMILIALE

À l'automne, nous vous avons soumis un sondage pour connaître votre vision de Saint-Stanislas. Plus de 110 personnes ont fait l'exercice. Nous avons compilé les données, ce qui nous a permis d'établir le Plan d'action 2014-2016. Il s'agit d'un cadre de base qui peut s'adapter selon les besoins.

Merci à vous tous d'avoir pris le temps de compléter ce sondage et sachez que nous sommes ouverts à toutes les idées.

SOIRÉE HOMMAGE AUX FINISSANTS

Dernière chance de pouvoir vous inscrire à cette soirée qui se tiendra jeudi le 20 juin à 19 heures à la Salle municipale. Vous êtes finissants au primaire, secondaire, collégial ou universitaire, vous êtes admissibles. Contactez-moi avant le 15 juin, par courriel de préférence, à liz_dery@hotmail.com pour compléter la fiche d'inscription. Parents, amis et citoyens sont conviés à cette soirée.

FÉLICITATIONS !!!

Dimanche le 12 mai dernier, trois citoyens de Saint-Stanislas recevaient la médaille du lieutenant-gouverneur du Québec : Madame Karine Brouillette et monsieur Philip Lafontaine, tous deux finissants au Tremplin ont reçu la distinction de bronze décernée à la jeunesse alors que monsieur André Sanscartier se voyait décoré de l'argent par l'Honorable Pierre Duchesne pour son engagement pour les aînés.



C'est donc entourés de leurs parents et amis que nos trois citoyens furent reconnus pour leur engagement, leur détermination et le dépassement de soi de même que pour l'influence positive qu'ils ont au sein de leur communauté.

ASSOCIATION DES LOISIRS

La réunion annuelle de l'Association des loisirs a eu lieu le 15 mai dernier et le nouveau comité a été élu. Il se compose de Christine Trudel, présidente, Karine Brouillette vice-présidente, Jean-Paul Trudel, trésorier, Lise Déry, secrétaire, Nathalie Cassin et Julien Darveau directeurs.

Camp de jour : Maude Bureau et Samuel Comeau animeront le terrain de jeu cet été pour les jeunes de 5 à 12 ans. Il est toujours temps d'inscrire votre jeune, si ce n'est déjà fait, en contactant Nathalie Cassin au 418-328-3528.

MAISON DES JEUNES

Encore une fois cette année, la collecte de canettes fut des plus florissantes, comme en témoigne la photo ci-dessous.



Étaient présents : Magalie Bédard, Nadège Bédard, Amélie Brouillette, Sharlie Gervais-Déry, Philip Lafontaine, Alex Carpentier, Naomy Ledoux et l'animateur Frédérique Germain. Merci à vous tous qui contribuez au succès de la MDJ.

La Maison des jeunes sera fermée le jeudi soir à compter du 6 juin, mais restera ouverte les vendredis et samedis soir jusqu'au 22 juin.

Lucie, Manon et Sylvie.

CROIX-ROUGE

Résultat de la campagne financière 2013 : **1 128,22 \$**.
Merci aux bénévoles et au Marché Bonichoix de nous avoir permis d'amasser cette somme.

ÉCHOS DU MANOIR DES DEUX RIVIÈRES

Un avant-goût de l'été au début de mai nous a invités à sortir les chaises de balcons et à fréquenter les balançoires entre nos petites marches au soleil. Déjà, les fleurs vivaces pointaient dans les plates-bandes et mes plants de cannas grandissaient à vue d'œil dans notre appartement... Quel beau printemps!

Nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux locataires au Manoir : M. et Mme Gabriel Frigon (Denise Lasanté) de Saint-Prospère et Mme Thérèse St-Arnaud (feu Jean-Marie Gervais) de Saint-Narcisse, autrefois de Sainte-Genève. Leur intégration a été facile et ils sont de compagnie agréable.

L'assemblée générale de notre *Coopérative d'habitation de Solidarité de St-Stanislas inc.* tenue le 30 avril, a permis d'informer les paroissiens présents des réalisations de l'année écoulée, des changements aux règlements et des projets d'améliorations prochaines : éclairage en arrière du Manoir, climatiseur dans le grand salon comme celui de la cuisine et salle à manger, sonneries aux portes d'appartements, etc.

Le nouveau conseil d'administration élu ce soir-là pour 2013-2014 est composé de cinq membres, soit deux locataires et trois membres de soutien : Raymonde Bordeleau, présidente-trésorière, Joseph Foley, vice-président, Janine Trépanier Massicotte, secrétaire, Guylaine Charest, administratrice et Jean-Paul Trudel, administrateur. Nous remercions sincèrement Jocelyne Bordeleau, Michel Bordeleau, Sylvain Déry et Jean-Pierre Veillette pour leurs nombreuses années de dévouement au C.A. dans la réalisation de notre merveilleux Manoir des deux rivières, où nous sommes toujours en vacances. C'est formidable!

Merci à l'Âge d'Or /FADOQ et aux Chevaliers de Colomb du conseil 2903 pour le don d'un jeu de sacs de sable. Merci aussi à Jacques Roberge qui a donné deux balançoires pour la galerie avant.

Afin d'offrir un nouveau service aux gens autonomes ou semi-autonomes, à partir du 1^{er} juin, nous aurons un appartement de courts séjours tout meublé pour convalescence, repos et pour essai d'un mois ou à la semaine, incluant deux repas par jour; le déjeuner, non compris, se prend à l'appartement. Pour informations, communiquer avec Raymonde au 418-328-3320 ou Guylaine au 418-328-3353. Grand merci à tous ceux qui nous ont fourni des meubles ou autres articles pour réaliser ce projet!

Pour la fête des Mères, un groupe de bénévoles est venu nous faire chanter au salon avec Mme Claudette Cossette à son clavier. C'est donc plaisant de mêler nos voix à celles de ces paroissiens généreux de leur temps et de leur gentillesse! Ils ont aussi partagé avec nous les délicieux biscuits cuisinés par France qui continue de nous gâter. Si vous pensez venir vivre comme nous une belle retraite en douceur, ne tardez pas à réserver... il reste peu de logements! Vous êtes bienvenus pour une visite et un essai. Bon été à tous et à la prochaine!

Janine

DES VIES SONT EN JEU PRÈS D'UN CHANTIER, RALENTISSEZ!

Avec la saison estivale, nombreux sont les usagers qui empruntent les routes, alors que les chantiers routiers se multiplient aux quatre coins de la province.



Le ministère des Transports rappelle aux usagers l'importance de respecter la signalisation orangée apposée à l'approche des sites de travaux afin de permettre aux travailleurs d'œuvrer dans un milieu sécuritaire. Bien qu'ils soient de couleur orangé, les panneaux de travaux indiquent un message obligatoire à respecter. Cette signalisation est en vigueur en tout temps.

Rappelons qu'en vertu du Code de la sécurité routière les amendes sont doublées pour quiconque dépasse la limite de vitesse affichée dans les zones de travaux.

LA ROUTE DES VIA FERRATA DU QUÉBEC

Les promoteurs de via ferrata, que l'on retrouve un peu partout au Québec, s'associent pour lancer la Route des via ferrata, un regroupement qui souhaite mettre de l'avant le Québec comme destination privilégiée pour la pratique de l'activité en Amérique du Nord. « La route des via ferrata, c'est 10 destinations, **dont le Parc de la rivière Batiscan dans la MRC des Chenaux en Mauricie** et une façon différente, chaque fois, de visiter les régions du Québec », déclare François-Guy Thivierge, figure bien connue du milieu de l'aventure et de l'écotourisme au Québec et porte-parole du regroupement, qui tient à préciser que « la via ferrata est à mi-chemin entre la randonnée pédestre et l'escalade et convient ainsi à un large public ». La via ferrata du Parc de la rivière Batiscan est d'une longueur de 200 mètres. On peut la jumeler avec un parcours dans les arbres et des tyroliennes dont trois traversent la rivière Batiscan. Ouvert jusqu'au 14 octobre 2013. Pour information ou réservation (obligatoire) : 418-328-3599.

Veillez prendre note que votre caisse ajustera prochainement les heures d'ouverture de ses **services courants** pour mieux s'arrimer aux habitudes de consommation de ses membres.

Les nouvelles heures d'ouverture du comptoir caissier, en vigueur dès le **22 juillet prochain**, seront les suivantes :

Lundi : 13 h à 15 h
Mardi : 13 h à 15 h
Mercredi : 13 h à 15 h
Jedi : 13 h à 18 h
Vendredi : 13 h à 15 h

Les services conseils demeureront accessibles selon l'horaire habituel, du lundi au vendredi ou sur rendez-vous. Informez-vous auprès de votre conseillère ou conseiller, par téléphone au **819 374-3024**.

Sont à votre disposition 24 heures par jour, 7 jours par semaine :

- Les services téléphoniques Accès D (1-800-caisses);
- Les services Accès D en ligne sur le site www.desjardins.com;
- Les guichets automatiques situés dans chacun des centres de services de votre caisse.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE ST-STANISLAS

Conseil 2013-2014



1^{re} rangée : Ghislaine Bédard, secrétaire, Jean-Paul Trudel, président, Janine T. Massicotte, vice-présidente, Lise Bédard, trésorière.

2^e rangée : les administrateurs(trices) : Yves Baril, Jocelyne Veillette, Georgette Brouillette, Ghislaine Brouillette, Ghislaine B. Asselin, Liette Cossette Goulet et Jean-Marc Beaudoin. Pour obtenir votre carte de membre au coût de 5 \$, veuillez vous adresser à Lise au 418-328-4119



FLASH Biblios

Vous aimeriez être informé des développements des services des bibliothèques membres du Réseau BIBLIO CQLM, des nouveautés et des sujets d'actualités littéraires?

C'est facile! Inscrivez-vous dès aujourd'hui à l'infolettre publiée au minimum 10 fois par année, entre septembre et juin. Une façon simple d'être bien renseigné et de garder contact avec votre bibliothèque municipale.

Comment? En vous rendant sur le portail www.mabibliotheque/cqlm et en cliquant sur l'enveloppe située complètement au bas de la page, à droite.



Facile et gratuit!

Heures d'ouverture de la bibliothèque pour la saison estivale

Lundi et mercredi de 19 h à 20 h
Mardi p.m. fermée du 1^{er} juillet au 3 septembre
Fermée pour les deux semaines des vacances de la construction, soit du 22 juillet au 2 août



L'artiste-peintre vedette pour la période estivale est madame Johanne Ayotte. Vous pouvez venir admirer ses œuvres aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Pour la saison estivale, nous avons effectué l'achat de nouveaux livres. Passez nous voir à la bibliothèque; les bénévoles vous dirigeront vers le rayonnage des nouveautés.

Par la même occasion, l'équipe vous souhaite de passer un bel été.

Marie-Andrée Tessier
Responsable

Un livre mordillé...



*c'est aussi
un livre abîmé*



*Soyez prévoyant!
Éloignez-le des dents!*



Créé par:
Les bibliothèques publiques
Laval-Laurentides-Lanaudière

Heureux 100e anniversaire



Madame Claire-Ida Guillemette Cossette



Le 25 mai dernier, madame Claire-Ida Guillemette Cossette célébrait son 100^e anniversaire de naissance, en toute intimité avec sa famille.

Elle est l'épouse de monsieur Jean-Charles Cossette, autrefois de Saint-Stanislas. Tous les deux demeurent aujourd'hui au foyer Mgr Paquin à Saint-Tite.

Madame Monique Mongrain Pronovost



Également, en mai dernier, madame Monique Mongrain Pronovost (épouse de feu Hervé Pronovost) célébrait son 100^e anniversaire de naissance en compagnie de ses enfants, parents et amis. Sur la photo, nous la voyons en compagnie de ses enfants.

Tous nos vœux de bonheur à nos deux centenaires!

CALENDRIER DES ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS



15 juin 20 h	 Soirée de l'Âge d'Or	Salle municipale de Saint-Stanislas. Animée par Marcel et Diane Charest.
22 juin	Classique de canots de la Batiscan	Sur le terrain de l'École St-Gabriel : Course de canots, jeux gonflables, tournoi de washers, souper au spaghetti et soirée musicale. Bienvenue à tous!
23-24 juin	Activités de la Fête nationale du Québec	Voir programmation jointe
2 juillet 19 h 30	 Séance du conseil municipal	À la salle municipale
10 juillet 14 h à 20 h 30	 COLLECTE DE SANG HÉMA-QUÉBEC	À la salle municipale : 33, rue du Pont de 14 h à 20 h 30 Les organisateurs comptent sur les nouveaux donneurs ainsi que sur les jeunes pour atteindre leur objectif. <i>Donnez du sang, donnez la vie!</i>
23 juillet 11 h 30	 Pique-nique annuel Âge d'Or	Chez M. Gaétan Lebel, 303, rue des Marguerites. Au menu : fèves au lard, pain, beurre, café. Le dessert est à votre discrétion. Réservez avant le 21 juillet auprès de Clémence au 418-328-3520 ou Ginette au 418-328-4582.
5 août 19 h 30	 Séance du conseil municipal	À la salle municipale
	 Pétanque (pour tous)	Parties amicales les mardis et jeudis à 18 h 30
	 Marche (pour tous)	Tous les jeudis, départ à 9 h 30.



Matières acceptées dans le bac à récupération

Contenants, emballages, imprimés, journaux



ÉCOCENTRES

Les écocentres sont des lieux dédiés à la valorisation des matières. Vous devrez trier vos matières et les déposer dans les conteneurs identifiés par catégories. Une preuve de résidence vous sera demandée. Des frais de 10 \$ par chargement peuvent être appliqués pour certaines catégories de matières. Pour plus de renseignements : rgmrm.com



ÉCOCENTRE mobile

L'écocentre mobile accepte les mêmes matières qu'un écocentre. L'écocentre mobile sera présent, entre 10 h et 16 h, aux dates et endroits suivants :

25 mai	Saint-Angèle-de-Prémont
1 ^{er} juin	Saint-Prosper
21 septembre	Saint-Élie-de-Caxton
28 septembre	Saint-Luc-de-Vincennes

Catégories acceptées

Bois



Métal

Électroménagers, outils, ferraille



Bardeaux d'asphalte et papier goudronné



Résidus domestiques dangereux

Été
Tous les RDD

Hiver
Peinture, huile et accumulateurs (batteries) de véhicules seulement



Pneus

de route jantés ou non jantés



Autres matières

10 \$ / chargement
Vitre, gypse, laine minérale, tapis, prélat, meubles rembourrés

Branches



Appareils contenant des gaz réfrigérants

Réfrigérateurs, climatiseurs, congélateurs



Agrégats

Brique, béton, asphalte



Résidus verts



Emplacements et horaires

Trois-Rivières

2455, rue Charbonneau

Horaire d'hiver

1^{er} décembre au 31 mars
Mardi au samedi
9 h 30 à 16 h 30

Horaire d'été

1^{er} avril au 30 novembre
Mardi au samedi
8 h 30 à 17 h 30

Shawinigan

2132, avenue de la Transmission

Champlain

295, route Sainte-Marie

Horaire d'hiver

1^{er} décembre au 31 mars
Jeudi au samedi
9 h 30 à 16 h 30

Louiseville

760, avenue Deveau

Saint-Étienne-des-Grès

440, boul. de la Gabelle
entrée no. 4

Horaire d'été

1^{er} avril au 30 novembre
Mardi au samedi
9 h 30 à 16 h 30

Collecte des gros déchets

Les gros déchets (meubles et autres) seront ramassés durant les semaines suivantes:

Du 29 avril au 23 mai

Du 1^{er} au 4 juillet

Du 23 septembre au 17 octobre

Pour les cas spéciaux, en d'autres temps, contactez votre municipalité.

Collecte des feuilles mortes

Les feuilles mortes devront être déposées dans des sacs et elles seront ramassées les semaines suivantes:

Municipalités 28 au 31 octobre

Semaine bleue 11 au 14 novembre

Municipalités 21 au 24 octobre

Semaine verte 4 au 7 novembre

Déchets exclus de la collecte

Les réfrigérateurs, les matériaux de construction et les déchets domestiques dangereux ne sont pas ramassés par le service de collecte des déchets. Ceux-ci doivent être apportés à l'Éco-Centre au site de Champlain.

Secteurs inclus dans le territoire d'une autre municipalité

Collecte même journée que

Batiscan	Rang Nord, Rang Cinq-Mars, Route du Village Champlain	Ste-Geneviève-de-Batiscan
Batiscan	Route 138 à l'est de la rivière Batiscan	Ste-Anne-de-la-Pérade
Champlain	Rang de Picardie, Avenue des 14 Soleils	Batiscan
Ste-Anne-de-la-Pérade	Secteur nord de l'autoroute 40 (Route 159, Rang Petit Ste-Marie et Rapide Nord)	St-Prosper-de-Champlain
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang de la Rivière-à-la-Lime au nord de la Route Thibeault	St-Narcisse
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang Sud au sud de l'autoroute 40	Batiscan
St-Maurice	Secteur du Lac Thibeault	St-Narcisse
St-Narcisse	Rang St-Félix, Rang Ste-Marguerite	St-Maurice
St-Narcisse	Partie de la Route 352 à l'est du Rang des Chutes Nord	St-Stanislas
St-Prosper-de-Champlain	Partie du Rang St-Augustin à l'ouest de l'intersection de la route 159	Ste-Geneviève-de-Batiscan

Les bacs roulants doivent faire face à la rue (ouverture vers la rue) et placés de façon à être facilement accessibles par les préposés et les équipements de la MRC (minimum de 1 mètre de tout obstacle).

Les déchets doivent être déposés à l'intérieur des bacs roulants. Le couvercle doit être fermé. Sauf lors la collecte des gros déchets, les déchets placés à l'extérieur des bacs roulants ne seront pas ramassés.

Les collectes 25 et 26 décembre 2013 et du 1^{er} et 2 janvier 2014 sont devancées chacune de 2 jours.

Merci de votre collaboration : Le service d'hygiène du milieu de la MRC des Chenaux

Calendrier récupération 2013



La collecte des matières recyclables se fait une fois aux deux semaines et toujours le même jour dans votre quartier. Pour connaître le jour de la collecte dans votre municipalité : rgmm.com



Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

JANVIER

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Saint-Stanislas = Semaines en bleu

Autres informations au verso

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES 2013



Jour de collecte	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Semaine verte	St-Prosper-de-Champlain	St-Maurice	Ste-Geneviève-de-Batiscan	St-Narcisse
Semaine bleue	Ste-Anne-de-la-Pérade	Batiscan	Champlain / St-Luc-de-Vincennes	St-Stanislas

Feuilles mortes	
Gros déchets	

JANVIER

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		Reportées	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

AVRIL

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
29 et 30 av.	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1 juin		

JUIN

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1 et 2 jan.			

Collectes spéciales (gros morceaux et feuilles mortes) et autres informations au verso